Café vie privée

Différents éléments de réflexions

Genma

21 février 2015



Appel aux dons



Appel aux dons

Rappel

Si c'est gratuit, c'est vous le produit...

Nécessité de faire une communication de crise

La Quadrature fin décembre, GPG début février...

La boîte à dons

Les dons seront reversés à des associations tel que la Quadrature, NosOignons...

Le format Café vie privée



Café vie privée

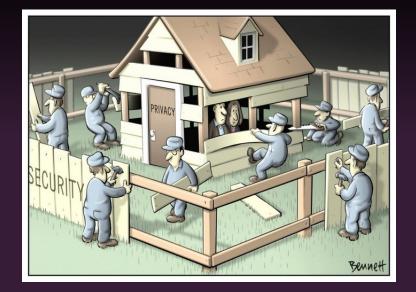
La vie privée

La vie privée, cela va au-delà de l'usage de logiciels

- Il faut comprendre les enjeux autour du monde dans lequel on est et vers lequel on va.
- La censure amène au contrôle de ce que l'on dit, pense, et c'est là une privation de liberté...
- L'usage de l'ordinateur, des réseaux, n'est qu'une partie de la problématique...

Nous vous proposons donc quelques éléments de réflexions, avant de nous lancer dans des ateliers.

La différence entre la vie privée et la sécurité en une image



La censure d'Internet en France



PirateBay

Filtrage par DNS

Le Tribunal de Grande Instance de Paris a ordonné le 4 Décembre 2014 aux principaux fournisseurs d'accès internet français (Orange, Bouygues, Free et SFR) d'effectuer un blocage DNS du site The pirate Bay ainsi que de ses miroirs.



Le blocage administratif

Des lois sont votées

- Un décret instaurant le blocage administratif des sites Internet soit pédopornographiques, soit faisant l'apologie ou provocant au terrorisme a été voté.
- Il s'agit de bloquer administrativement des sites, donc sans intervention préalable d'un juge.

Le gouvernement n'a pas jugé utile, pas plus que la majorité ou l'opposition parlementaire, de faire examiner par le Conseil constitutionnel des lois extrêmement sensibles pour les libertés...

Et demain?

Quelques éléments sur lesquels il faut réfléchir...

Aujourd'hui, c'est la pédopornographie, le terrorisme... Et demain?

- Demain, une censure de la pornographie, du moins de certaines catégories (SM ou autre)?
- Quid des sites qui parlent de l'anonymat, de tor etc.

Aura-t-on le droit à un Internet "à la Française" sur le modèle Chinois?

Internet, une zone de non droit, un farwest? On fait donc des lois spécifiques alors que les lois du monde réel s'appliqent déjà : incitation à la haine raciale, diffamation etc..

Extrait d'une tribune de Jérémie Zimmermann

Lorsque David Cameron pose la question rhétorique : « Souhaitonsnous autoriser des moyens de communication inter-personnelles que nous (le gouvernement) ne pouvons pas lire ? »,

la réponse collective doit être « Oui, absolument, et les gouvernements doivent protéger ce droit! ».

La possibilité d'écrire et de communiquer sans être surveillé est une condition essentielle pour la liberté d'expression et la démocratie.

Les communications privées sécurisées sont l'un des rares outils dont disposent les citoyens du monde entier pour s'organiser contre l'oppression et la tyrannie.

La solution? Soutenir La Quadratue du Net



Des fuites de données personnelles

Le sexe par exemple. C'est perso ou pas?

Billet Tout à cacher par Kiteoa http://reflets.info/

 En 2012, les identifiants et les mots de passe d'utilisateurs de Youporn ont été diffusés sur Pastebin...



Le sexe par exemple. C'est perso ou pas?

Billet Tout à cacher par Kiteoa http://reflets.info/

• Une boutique en ligne de type sexshop s'est fait piratée... Chacun a le droit de garder pour lui le fait qu'il achète (ou pas) des surtout si « chacun » a utilisé son mail professionnel pour passer commande...



La NSA et l'actualité



GrayFish 1/2

Un trojan dissimulé dans les disques durs révélé par Kaspersky

- Kaspersky a documenté sa découverte d'un nouveau logiciel malveillant, baptisé GrayFish.
- Il est dissimulé très profondément dans les disques durs vendus par les principaux industriels du marché, à savoir IBM, Maxtor, Micro, Samsung, Seagate, Toshiba et Western Digital.
- Très complexe, celui-ci ferait partie d'un catalogue de programmes mis au point par le "Groupe Équation", qui serait lié à la NSA.
 C'est ce même groupe qui aurait mis au point Stuxnet et Flame.

GrayFish 2/2

Un trojan dissimulé dans les disques durs révélé par Kaspersky

- Les capacités de GrayFish sont impressionnantes : par exemple, le logiciel peut se placer dans le firmware du disque dur et survit aux processus de formatage et de réinstallation du système d'exploitation.
- Il peut également créer une zone cachée dans le disque dur pour y placer des documents intéressants, trouvés sur le reste du périphérique, en vue de les exfiltrer en dehors du PC, via Internet.

Cartes SIM piratées

Gemalto France ciblé par la NSA et le GCHQ

- La NSA et le GCHQ ont dérobé des millions de clés de chiffrement intégrées aux cartes SIM, pour pouvoir écouter en clair les communications mobiles en principe sécurisées.
- Les clés ont été piratées en s'attaquant au fabricant de cartes
 SIM Gemalto, et en particulier à ses bureaux en France.

Outre les cartes SIM de téléphones, Gemalto propose aussi de nombreux services de sécurisation de données, dont celles des cartes de paiement, des passeports biométriques, des données médicales, ou des cartes d'accès à des lieux protégés. Danger

Les objets connectés :

Les télés Samsung

Samsung s'invite dans votre salon

- Samsung s'amuse à collecter à partir des téléviseurs qui pratiquent la reconnaissance vocale, les phrases que vous dites à "des fins statistiques et d'amélioration du système".
- Plusieurs possesseurs de télévisions à avoir remarqué ces derniers jours que Samsung insérait des spots de pub durant le visionnage de leurs films.

Une assurance qui s'adapte à votre façon de conduire

Conducteur connecté : « L'assurance auto basée sur le comportement arrive début 2015 »

Couramment utilisé ailleurs, ce nouveau produit fera varier chaque mois la prime des assurés français. Une carte SIM enverra en temps réel les données d'allure de freinage et d'accélération pour analyse. Un rabais de 30% est en vue pour les conducteurs vertueux

Source http://www.zdnet.fr/actualites/conducteur-connecte-l-htm

Les objets connectés : maison en danger

La Domotique envahit nos vies

Les produits de sécurité vendus pour sécuriser sa maison, la domotique...

- Pas de contrôle par l'utilisateur mais par une société extérieure
- Pas ou peu de chiffrement, de sécurité réelle
- Collecte des données personnelles
- Le code source n'est pas libre

La fondation Mozilla bloque les extensions non signées dans Firefox



La fondation Mozilla bloque les extensions non signées dans Firefox 1/3

Le problème à l'origine

- La majorité des utilisateurs d'un navigateur en général ne sont pas des experts en informatique.
- Comme les programmes, les extensions peuvent contenir des fonctions malveillantes.
- les navigateurs du grand public contiennent des extensions non sollicitées et virales.

La fondation Mozilla bloque les extensions non signées dans Firefox 2/3

Les bémols/points à surveiller

- Il sera toujours possible d'utiliser des extensions non signées dans les nightly builds
- Mozilla choisira ce qu'on a le droit d'installer... ou non.
- Pour les mises à jour de failles de sécurité, Mozilla devra valider de nouveau l'extension (délai plus long).

La fondation Mozilla bloque les extensions non signées dans Firefox 3/3

Citation de Cyrille Borne : On peut utiliser l'intégralité des outils Mozilla, c'est le cas pour moi au travers de mon téléphone, mon navigateur, et mon client mail c'est à dire que Mozilla peut accéder à des données sensibles, pourquoi la fondation qui est assez bonne pour moi jusqu'à maintenant ne prendrait pas les bonnes décisions dans les extensions proposées?

Faire de la veille?

http://genma.free.fr/shaarli/

Merci de votre attention. Place aux questions. Débattons... Et mise en place des ateliers.